

No de résolution

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement tenue le  
23 mai 2018 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Isabelle Gagnon,	parent (substitut à Catherine Tardif)
Katie Gagnon,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien

#### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Nathalie Chenette,	directrice
Diane Morneau,	représentante de la communauté

#### ÉTAIENT ABSENTES

Julie Jutras,	parent
Catherine Tardif,	parent

#### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

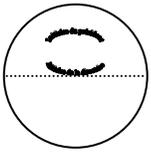
##### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h.

##### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





**3. Adoption de l'ordre du jour du 23 mai 2018**

Il est proposé par Isabelle Gagnon, secondé par Carole Rock, d'accepter l'ordre du jour présenté, avec l'ajout du sujet suivant en varia :

*Photographie scolaire*

CE-17-18-36

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 18 avril 2018**

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Manon Hébert, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-17-18-37

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Affaires relatives au procès-verbal du 18 avril 2018**

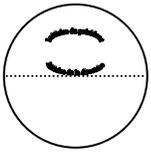
Photographie scolaire : Le photographe de cette année ferme boutique. Nous devons donc sélectionner une autre compagnie. On en discute au point varia.

**6. Paroles au public**

Nathalie Chenette fait part aux membres d'un courriel reçu par M. Martin Savard, parent d'un élève de l'école et résident de la rue Gilbert-Martel. M. Savard, inquiet de la sécurité routière autour de l'école, a initié une demande pour installation d'un dos-d'âne sur la rue de l'école afin de diminuer la vitesse des véhicules près de l'école. Il a aussi demandé des opérations policières accrues sur Gilbert-Martel. Il fait également une demande officielle aux membres du C.É. afin que ceux-ci appuient ses démarches. Les membres souhaitent appuyer cette demande, la présidente rédigera une lettre au nom du C.É.

Diane Morneau informe les membres que le dossier de la sécurité des écoles de Carignan sera discuté lors de la réunion du Conseil de Ville du 20 juin 2018.





## 7. Étude des dossiers

### 7.1. DÉCISIONS

#### 7.1.1. Approuver les encadrements et les frais chargés aux parents pour 2018-2019

Nathalie Chenette informe les membres que les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires pour 2018-2019 seront les mêmes que l'année en cours. Une copie du document pour référence sera envoyée aux membres par courriel. Ces principes visent le matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité, soit les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. On encourage l'achat de matériel réutilisable et de prendre soin du matériel. Les listes sont ensuite révisées minutieusement en gardant en tête la pertinence de chaque item et les économies de coûts pour les parents. Ces listes doivent être présentées à la direction pour approbation au C.É.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais d'approuver les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires.

CE-17-18-38

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres reçoivent ensuite une copie des listes des cahiers d'activités et les montants associés pour chaque année scolaire et le préscolaire. Nathalie Chenette souligne les modifications par rapport aux listes de l'année passée. Les montants totaux se comparent bien avec ceux des années précédentes qui sont rapportés pour référence.

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Manon Hébert, d'approuver les listes des cahiers d'activités, cahiers maison et photocopies à charger aux parents pour l'année 2018-2019 telles que présentées.

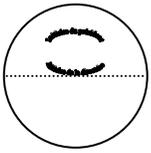
CE-17-18-39

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

#### 7.1.2. Approuver les listes des effets scolaires pour 2018-2019

Les membres reçoivent ensuite les listes des effets scolaires que les élèves doivent se procurer pour chaque degré.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Les membres révisent chaque liste et Nathalie Chenette explique les changements, par rapport à l'année passée. Parmi ces changements, on ne demande plus de clé de mémoire USB et plus de casque d'écoute.

Après discussion, on suggère de demander des reliures types duo-tang plastifiées pour tous, car plus durable.

Il est également suggéré de modifier la paire de ciseaux à bout rond de la maternelle pour semi-pointu, que les élèves pourront utiliser ensuite en 1<sup>re</sup> année.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Katie Gagnon, d'approuver les listes des effets scolaires pour tous les niveaux pour l'année 2018-2019 telles que présentées et avec les corrections mineures discutées et notées pendant la réunion.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17-18-40

### 7.1.3. Approuver les règles de conduite 2018-2019 (code de vie)

Une copie du code de vie à l'école est remise aux membres, la même qui se retrouvera dans l'agenda des élèves. Nathalie Chenette présente aux membres une modification mineure, le point 3.1 a été supprimé. Le requis du type de collation ne peut plus être exigée (ni pour les allergies).

Il est proposé par Isabelle Gagnon, secondé par Carole Rock, d'approuver les règles de conduite 2018-2019 telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17-18-41

### 7.1.4. Approuver les encadrements au service de garde pour 2018-2019 et le service de dîneurs

Une copie des règlements et inscription au service de garde pour l'année 2018-2019 est remise aux membres pour révision.

Le contenu est sensiblement le même que l'an passé, les changements sont surlignés. Le coût augmente à 8.20\$/jour.

Point 8.3, on doit changer « maximum » pour « minimum ».

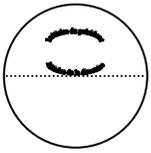
Pour ce qui est du service aux dîneurs, le seul changement est le coût par enfant qui passe de 270,00\$ à 275,00\$ et de 135,00\$ à 137,50\$ pour le 3<sup>e</sup> enfant.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Lucie Beauvais, d'approuver les encadrements du service de garde et du service aux dîneurs 2018-2019 tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17-18-42





**7.1.5. Approuver la révision du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation**

Une copie est remise aux membres pour révision, avec les changements avec le plan de l'an passé surlignés. Les changements sont mineurs (année, acronyme). La version abrégée publiée à l'agenda des élèves reste la même.

En date du 23 mai 2018, on compte seulement 1 cas d'intimidation déclaré qui s'est réglé rapidement.

Le reste du document est sensiblement le même que l'an passé, on désire poursuivre les actions gagnantes.

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Isabelle Gagnon, d'approuver le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17-18-43

**7.2. DISCUSSION**

Rien à signaler.

**7.3. INFORMATION**

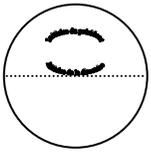
**7.3.1. Organisation scolaire 2018-2019**

Nathalie Chenette présente l'organisation scolaire de l'École pour l'année 2018-2019. On retrouve l'organisation suivante :

2 classes de maternelles	2 classes de 1 <sup>re</sup> année
2 classes de 2 <sup>e</sup> année	1 classe de 3 <sup>e</sup> année
1 classe multiniveaux 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	1 classe de 4 <sup>e</sup> année
3 classes de 5 <sup>e</sup> année	2 classes de 6 <sup>e</sup> année

4 élèves de 3<sup>e</sup> année et 2 élèves du préscolaire doivent être déplacés pour une autre école.





## 8. Varia

### *Photographie scolaire*

Tel qu'annoncé au point 5, nous devons sélectionner une autre compagnie pour les photographies scolaires de 2018-2019. Sylvie Blais et Nathalie Chenette ont sondé des écoles de la région et présentent deux propositions aux membres : « Photo scolaire Repensée (PSR) » et « Studio Piximage ».

Studio Piximage peut faire des photos similaires à PSR, mais au lieu de prendre les photos dans les classes ou la cour d'école, ils font d'abord une photo de la classe ou du fond choisi (école, cour, bibliothèque, etc.) et les photos individuelles sont prises sur un fond vert, qui est juxtaposé ensuite à la toile de fond choisie. Ceci a l'avantage logistique de pouvoir faire les photos individuelles avec une installation stable au gymnase comme avant, c'est donc plus rapide.

Pour être transparent, on fait un prix avec ristourne (15 %) ou sans ristourne. Les membres suggèrent avec ristourne, et que ce choix devrait être expliqué aux parents (remplace ou complémente une campagne de financement).

On suggère de réserver avec Studio Piximage pour le jeudi 20 septembre.

### *Souper de fin d'année*

Les membres discutent du souper de fin d'année. Il est suggéré d'aller au restaurant Tre Colori. La réunion précède cette sortie et aura lieu le jeudi 14 juin à 18 h à l'école.

## 9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 14 juin 2018 à 18 h à l'école du Parchemin, suivi du souper de fin d'année au restaurant à 19 h 30. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 40.

CE-17-18-44

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

-----  
Nathalie Chenette, Directrice

-----  
Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----  
Date d'adoption du procès-verbal

